

Question écrite du groupe écologiste concernant

La généralisation des assiettes en plastiques dans l'ensemble des cantines scolaires bordelaises

Nous avons appris par hasard, par l'intermédiaire d'associations de parents d'élèves, que la ville avait décidé de généraliser la vaisselle en plastique (copolyester) dans l'ensemble des écoles de Bordeaux depuis janvier 2017.

Nous n'avons pas été informés de ce choix massif en tant qu'élue-s de ce conseil municipal. Or, le choix de ce matériau n'est pas anodin. Il est certes aujourd'hui garanti sans bisphénol A et de phtalates, perturbateurs endocriniens reconnus à l'heure actuelle, ce qui ne signifie pas qu'il est dépourvu de perturbateurs endocriniens, molécules présentes en nombre dans la grande famille des plastiques.

Ainsi, André Cicollela, chimiste, toxicologue, chercheur en santé environnementale, à qui l'on doit l'interdiction du bisphénol A, indique que ces assiettes vont subir avec le temps « *une dégradation mécanique due à l'abrasion des couteaux en acier, une dégradation chimique due à l'emploi quotidien de produits lessiviels en température* » et connaîtront une faible durée de vie comparativement à la faïence ou au verre, et ce alors que Bordeaux Métropole est lauréate de l'appel à projets « territoires zéro gaspillage zéro déchet » du Ministère de l'écologie depuis fin 2014.

Suite aux différents courriers reçus de la part des parents d'élève et de notre part, vous évoquez pour justifier ce choix d'une volonté de diminuer le bruit dans les cantines et le poids des assiettes, au regard notamment des risques de troubles musculo-squelettiques des agents qui les manipulent.

Nous ne minimisons pas ces risques mais considérons que la Ville n'a pas effectué les études nécessaires pour analyser l'ensemble des solutions envisageables avec leurs coûts et leurs avantages.

Nous vous avons demandé par deux fois le marché passé avec l'entreprise qui fabrique les assiettes, les modalités de recyclage de cette vaisselle et quelle est la composition exacte de ce copolyester. Nous n'avons pas obtenu de réponses.

Faute d'une information suffisante, nous vous demandons que la ville renonce à son choix et présente aux élu-e-s de ce conseil, aux parents des plus de 15 000 enfants qui mangent à la cantine tous les jours, soit 1 690 000 repas sur l'année dans des assiettes en plastique, et aux agents municipaux concernés, **une analyse précise et détaillée des coûts et avantages financiers, techniques sanitaires et environnementaux des assiettes en verre, en plastique et en faïence (recyclage compris)**. Sur la base de cette étude, les conseillers et agents municipaux, et les parents d'élèves pourront opter pour un choix en connaissance de cause.